

DÉLÉGATIONS ET REPRÉSENTATIONS

Pour mémoire, l'Union des Industriels Valaisans représente les intérêts de ses membres dans divers organismes, soit:

- au sein du comité romand d'économiesuisse
- comme membre de l'Union patronale suisse
- au conseil de la CVCI
- au comité de gestion du fonds

cantonal pour la formation professionnelle

- au comité de la CIFC – VS (communauté d'intérêts pour la formation commerciale)
- au conseil d'administration du CCF SA (Centre de Compétences Financières SA)
- auprès du groupe économique du Grand Conseil

autant de points d'ancrages qui permettent à notre association d'exercer son influence et de jouer un rôle important au profit du secteur industriel et énergétique.

membres du comité

ERIC BALET

Président de l'UIV
administrateur Adatis SA

FRÉDÉRIC DELESSERT

Secrétaire général
Avocats - notaires

RAOUL BAYARD

Membre
Head Global Business Service
Organization de la Lonza AG Viège

MARZELL CHANTON

Membre
Directeur de Scintilla SA

DAVID CRETENAND

Membre
Directeur RedElecTechnologies

PHILIPPE DUBOIS

Membre
Responsable de l'Unité d'affaires Eau,
Chaleur et Gaz de l'ESR SA

BEAT LANG

Membre
Plant Manager Synthes Produktions
GmbH Raron

FERNANDO LEHNER

Membre
directeur Matterhorn Gotthard Bahn

ERIC RUDAZ

Membre
Secrétaire général de Grande-Dixence
SA

CÉDRIC SAGER

Membre
CEO et directeur opérationnel
Debiopharm Research &
Manufacturing

LIONEL THOMAS

Membre
Directeur Constellium Valais

JEAN-LOUIS ZUFFEREY

Membre
Chef du service Finances & Achats de
Cimo



Union des Industriels valaisans
Verband der Walliser Industriellen

Case Postale 2106 – 1950 Sion | T 027 323 29 92
F 027 323 22 88 | info@uiv.ch
www.uiv.ch



Sommes-nous sur la bonne voie ?

On reconnaît facilement une affaire qui marche en fonction des rentrées financières qu'elle génère et surtout à ce qui reste, une fois toutes les charges payées. Sur la base de ce constat, peut-on dire que l'industrie valaisanne est dans le marché ? qu'elle propose en tant que lieu d'implantation une proposition de valeur appréciée de ses clients ?

Si l'on doit répondre à cette question à l'aune des nouvelles implantations industrielles réussies en 2016, force est de constater que le constat n'est pas très réjouissant et qu'on se trouve plutôt en dehors du marché, ou alors dans une niche très restreinte, peu connue des investisseurs.

Et c'est probablement le cas. Que faire pour remédier à cela ? Notre proposition sur ce thème c'est

d'augmenter la visibilité de l'industrie valaisanne, en procédant à des conférences de presse, en éditant de la documentation adéquate et en sollicitant l'oreille du politique. C'est ce que nous avons fait en 2016, le présent rapport vous détaille l'ensemble des initiatives entreprises sur le sujet.

Est-ce suffisant ? La réponse est clairement non, puisque notre notoriété n'est pas établie et que notre tissu industriel ne s'est pas étoffé avec la venue de nouveaux acteurs susceptibles de créer de l'emploi et d'agir sur la sous-traitance.

Que reste-t-il à faire ? Il faut que tout un chacun puisse se reconnaître dans l'industrie, qu'il en identifie l'intérêt, la valeur ajoutée, le potentiel d'employabilité et la contribution, via les prélèvements fiscaux, au bien-

être du canton. Les conditions-cadres doivent être suffisamment attractives pour attirer des nouveaux acteurs, qui évoluent sur la scène internationale, et qui trouvent chez nous l'optimum de compétitivité.

C'est possible. Les acteurs existant le prouvent, à Viège, à Martigny, à Vionnaz des entreprises s'étendent sur la scène internationale, elles prouvent que c'est possible de croître à l'international à partir du Valais.

Le challenge c'est maintenant que la croissance s'effectue par l'apport extérieur, qui prouvera ce que nous savons déjà : on est les meilleurs ☺!

Eric Balet
président



Brochure industrielle

Nous avons apporté notre pierre à l'édifice dans la réalisation d'une nouvelle plaquette industrielle en collaboration avec Valais Wallis Promotion.

L'accouchement n'a pas été sans douleur : il a fallu tout d'abord se mettre d'accord sur le principe d'une telle documentation, de son positionnement, de sa finalité et de son utilité. L'UIV a notamment poussé à ce que la documentation qui sera mise en circulation puisse limiter autant que faire se peut la production de papier inutile. Nous avons proposé par contre, en limitant les frais d'impression, d'accentuer l'actualisation d'un tel document et de favoriser une version électronique, facilement renouvelable et adaptable à la réalité économique. Ces vœux ont été exhaussés : il sera désormais possible à toute entreprise qui le souhaite, d'apparaître sur le site internet de la plaquette industrielle valaisanne, à condition que l'union en valide la justification.

En filigrane de l'édition de ce document se dessine un élément plus fondamental, c'est la question de sa nécessité.

Nous avons initié cette démarche au prétexte qu'il n'existait pas, à ce jour, un document qui puisse faire état de l'ensemble des compétences industrielles valaisannes, qui puisse les quantifier en termes de contribution à la valeur ajoutée et qu'on puisse utiliser comme véhicule de communication.

La prise de température que nous avons initiée en août 2015 nous avait permis d'identifier une vraie attente de la part de nos membres en ce qui concernait la visibilité de notre association dans la vie publique valaisanne. Cette plaquette est un début de réponse à cette problématique.

Son édition a également soulevé le débat qui n'est pas encore clos, qui est celui de la détermination de la part qu'occupe l'industrie dans le produit intérieur brut cantonal. Les chiffres qui circulent à ce propos vont de 12,5 à 25 % du PIB, ce qui

prouve bien la nécessité d'une analyse plus fine et plus sérieuse de cette problématique.

Nous sommes globalement satisfaits de la manière dont notre partenaire Valais Wallis Promotion a mené le groupe de travail qui a eu pour tâche de finaliser un document qui fera date. Il n'est jamais aisé ni simple de coordonner la présentation de près de 50 entreprises, en les classant par secteur d'activités et en faisant valider le tout. Le journaliste qui a eu la lourde tâche d'élaborer un descriptif pertinent de chaque secteur d'activités a passablement transpiré sur son ouvrage. Nous avons activement contribué à lui soulager la tâche.

Au final, nous sommes reconnaissants au travail de chacun, celui de VWP en particulier, qui nous a permis de disposer d'un outil pertinent, moderne, souple et dynamique pour faire la promotion de l'industrie valaisanne !

Visite d'entreprise

Nous avons eu à cœur, dans la ligne droite des vœux formulés par nos membres, de mettre sur pied des visites d'entreprises, ouvertes à nos membres, qui puissent servir de plateforme de réseautage, d'échanges de bonnes pratiques, comme de séance de réflexion, pour créer au sein de nos entreprises une véritable dévotion à l'industrie.

Nous avons organisé les visites des sociétés Studer Innotec à Sion, Eckart à Vétroz, Adatis à Martigny.

Réunies une fois par trimestre, ces manifestations ont été bien suivies et appréciées de nos membres.

Comme d'accoutumée, nous avons également organisé pour le compte du chef de département, un programme similaire de visite, sur une journée. Cette année, nous avons eu l'occasion de nous rendre dans le Haut-Valais et rencontrer 4 entreprises industrielles (Gomina à Niederwald, Vaparoid à Turtmann, Production horlogère et TTM à Sierre).

Ce contact avec la base a également été privilégié par notre Président, qui s'est rendu dans plus de 20 entreprises en 2016, pour prendre la température de chacun, réunir de l'information pertinente et échanger sur des thèmes d'actualités.

Ce souci d'en même temps faire le contact personnalisé avec nos membres et pour s'assurer de la pertinence de nos actions ainsi que du lobbying exercé sera poursuivi l'an prochain.

Un projet similaire, mais englobant tous les secteurs d'activités et surtout le grand public est en test auprès de VWP, nous suivrons cet élan et contribuerons à son essor en 2017.

Table ronde sur l'industrie

Nous avons participé à plusieurs tables rondes sur l'industrie en présence du chef du département ainsi que des chefs de services de la main d'œuvre, de la promotion économique et du délégué aux questions économiques.

Nous avons dû néanmoins constater le peu d'efficacité de ces rencontres qui se sont bornées à faire l'apologie des conditions-cadres existantes, sans réelle volonté d'écouter les revendications des acteurs.

Ce nombrilisme nous a incités à déposer un postulat au parlement pour faire en sorte que les vraies problématiques auxquelles est confrontée l'industrie soient relayées sur la place publique.

Nous adressons ici nos plus sincères remerciements à notre secrétaire général M. Frédéric Delessert qui s'est chargé du dépôt du postulat et de la récolte de signatures pour son traitement.

Cette requête n'a pu être traitée en 2016, nous espérons sincèrement que les députés, représentant de l'industrie nouvellement élus, reprennent nos propositions pour qu'elles soient débattues en plénum et suivies d'actions concrètes. Nous détaillons dans le point suivant la nature de nos revendications.





Un plan d'action pour l'industrie

C'est sous ce thème que nous avons élaboré un document se proposant de mettre sur pied une véritable stratégie industrielle valaisanne qui prenne en compte les différentes composantes que sont la fiscalité, la formation, le zonage industriel, l'accès au financement, et un fonds en faveur de l'industrie. Nous abordons ci-après plus en détails les contours de notre intervention dont les objectifs étaient les suivants :

1. Améliorer les conditions cadres
2. Favoriser un zonage industriel concerté et supervisé
3. Favoriser l'arrivée de nouvelles industries
4. Soutenir les entreprises existantes
5. Développer les creusets industriels du futur

Ces objectifs ont été déclinés ensuite en actions concrètes que nous résumons ci-après :

ACTION 1 : FACILITER L'ADMINISTRATIF

Nos entreprises se plaignent des délais de traitement des dossiers au niveau des services de l'Etat, que ce soit dans le domaine des demandes d'autorisations pour les réductions horaires de travail, pour le travail de nuit ou pour les demandes d'autorisation pour le chômage partiel.

Il faut à tout prix que l'administration utilise les moyens modernes de communication pour :

1. Faciliter la prise de décision
2. Communiquer rapidement celle-ci aux requérants.

ACTION 2 : SOUTIEN À LA FORMATION ET À LA FORMATION CONTINUE

Il va sans dire que la formation et la formation continue constituent les bases mêmes de l'industrie. Que ce soit dans les domaines techniques ou commercial, il est impératif d'intéresser les jeunes aux métiers industriels de même que de favoriser la relation employeurs/formateurs.

A ce titre l'UIV déplore le peu de soutien de l'Etat dans la promotion des métiers de l'industrie ; si un premier pas a été effectué avec Your Challenge, il devient indispensable d'aller plus loin et de s'engager de manière plus tangible, tant de nombreuses filières manquent de jeunes apprentis. Les métiers industriels doivent pouvoir trouver une reconnaissance ; or, dans certains domaines, des compétences métiers ont été acquises « sur le tas » ; aujourd'hui, on parle de technologie ou autres. Un grand nombre de ces personnes partiront ces prochaines années à la retraite. Les remplacer nécessite de former des jeunes. Pour ce faire, il convient d'ouvrir l'une ou l'autre formation en brevet fédéral.

ACTION 3 : DES DONNÉES ACCESSIBLES

L'Etat du Valais dispose de peu de données sur le secteur industriel ; elles sont disparates et fort peu accessibles. Cela ne donne pas une vision claire des enjeux pour ce secteur, des problèmes actuels et ne permet ni d'anticiper, ni d'agir en toute connaissance de cause.

La maîtrise de l'information est à la base de toute conduite ; il est donc

indispensable de coordonner la récolte de ces informations et les centraliser en un point.

Le soutien à l'élaboration d'une brochure industrielle qui puisse régulièrement être mise à jour devient incontournable.

ACTION 4 : FAVORISER LA MISE À DISPOSITION DE TERRAINS INDUSTRIELS EN DROIT DE SUPERFICIE

Une des conditions initiales au développement économique industriel réside dans la disponibilité de terrains industriels adéquats.

L'UIV soutient la prise en considération d'une vue cantonale dépassant les ambitions régionales et communales afin de régler sur l'ensemble du canton la mise à disposition de terrains industriels. Il s'agit de planifier et d'aménager le territoire de manière à maintenir les entreprises en place et de favoriser leur développement local.

L'UIV constate qu'il est difficile aujourd'hui pour une entreprise ayant bénéficié d'un droit de superficie en fin de bail de trouver une solution acceptable pour continuer son exploitation. Le locataire doit ici pouvoir disposer d'un droit de préemption inaliénable.

ACTION 5 : SUPPRIMER L'IMPOSITION DE L'OUTIL DE PRODUCTION

L'impôt foncier, tel que défini par la loi fiscale valaisanne, tend à imposer l'outil de production des industries, alors qu'initialement il avait été prévu pour les ouvrages relatifs aux barrages. La disposition légale a été appliquée de manière étendue, y compris à des situations où l'on a imposé des éléments que l'on ne saurait considérer comme immeuble. Le règlement est très ancien et sa base légale sujette à caution.

Il y a donc lieu de revoir, soit la disposition, soit son règlement d'application, pour éviter d'imposer l'outil de production industriel.

ACTION 6 : DIMINUTION DES TAXES CADASTRALES POUR PME

Les taxes cadastrales déterminent l'impôt foncier et se comprennent également eu égard à l'imposition de l'outil de production fondé sur l'impôt foncier.

On peut donc agir soit sur la question de l'imposition de l'outil de production, soit sur la diminution des taxes cadastrales pour les PME, voire sur les deux. En tout état de cause, le foncier ne saurait être un frein au développement industriel.

ACTION 7 : RÉTABLIR LE RABAIS ÉNERGÉTIQUE

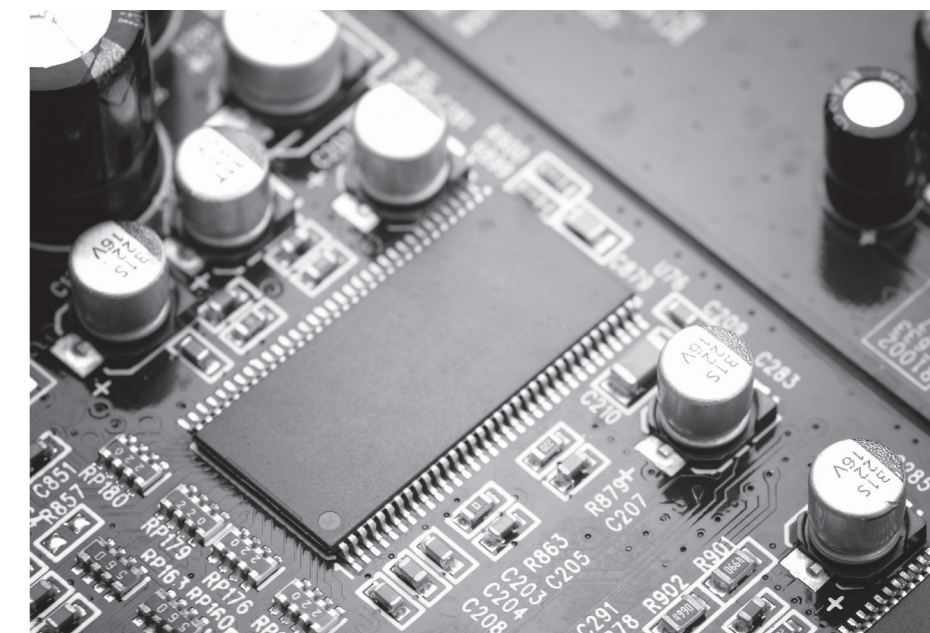
L'industrie est d'une manière générale consommatrice d'énergie ; le Valais a longtemps constitué une terre d'accueil favorable à nombre d'entreprises pour des raisons liées à l'énergie. Aujourd'hui, la situation a fortement évolué au détriment de la place industrielle valaisanne. Le canton se trouve en forte concurrence avec l'étranger proposant des prix plus attractifs.

A l'occasion de son budget 2015, le canton du Valais a diminué d'environ CHF. 780'000.- le montant alloué au rabais énergétique pour les industries.

Il convient de rétablir au moins la situation antérieure, voire d'élargir les possibilités d'obtenir un rabais énergétique pour une meilleure attractivité.

ACTION 8 : SOUTIEN FINANCIER À LA R&D

Les aides financières pour les projets CTI ont été adaptées récemment par la Confédération à la suite de l'abandon du taux-plancher. C'est un bon départ. L'UIV propose que le soutien à la R&D effectuée dans les entreprises industrielles valaisannes soit étendu, en permettant un subventionnement lorsque des projets sont menés non seulement avec des instituts de formation reconnus, mais également en dehors de ces entités. Cela permettrait d'encourager des activités de R&D dans toutes les entreprises qui maintiennent leurs projets de développement, même lorsque l'activité industrielle diminue. En favorisant l'innovation, la place industrielle valaisanne se donne les moyens d'anticiper le futur par des interventions ciblées dans des niches à haute valeur ajoutée.





Promotion des métiers de l'industrie

Votre comité s'est penché plusieurs fois durant l'année sur ce thème, qu'il juge tout à fait prioritaire. Il a cependant exprimé quelques réserves quant à la multiplication des signaux et des organisations sur ce thème (Bepog, FocusTech).

L'UIV a rappelé à ces partenaires lors de ces discussions l'importance qu'elle attribuait à la formation qui constitue bel et bien une condition-cadre déterminante pour l'avenir. L'UIV doit défendre les métiers et leur promotion.

Communication

Nous avons poursuivi en 2016 notre politique de communication sur les réseaux sociaux et par l'intermédiaire d'une newsletter remaniée. Ces démarches seront intensifiées en 2017.

L'UIV a convoqué, en partenariat avec les milieux syndicaux, une conférence de presse le 20 septembre dernier. Intitulée « Patronat et syndicat réunis pour soutenir la place industrielle valaisanne » cette manifestation a réuni les médias et un parterre d'industriels qui se sont exprimés sur les thèmes suivants :

- Raoul Bayard, Head Global Business Service Organization de Lonza AG : pourquoi augmenter la visibilité de l'industrie valaisanne ?
- Cédric Sager, CEO Debiopharm Research & Manufacturing SA : la fiscalité, un enjeu entrepreneurial ; RIE III, il est urgent d'agir !
- Loïc Viret, entrepreneur et membre du Conseil de Fondation FocusTECH : L'importance de la promotion des métiers du secteur industriel
- Xavier de Preux, directeur Reco Mécanique SA : de la nécessité de coordonner le zonage industriel
- Pierre-Yves Bonvin, Steiger Participations SA : résilience de l'industrie d'exportation et accès aux financements

- Blaise Carron, UNIA : Les salariés valaisans de l'industrie : de bonnes conditions de travail pour un engagement sans faille

Nous sommes satisfaits de la fréquentation et du retour des médias à la suite de cette opération qui a fait l'objet de la Une du Nouvelliste et des interviews radiophoniques.

Symposium industriel

Comme par le passé nous avons participé à l'organisation et à la coordination de ce symposium en partenariat avec la HES-SO.

Industrie 4.0

Le thème a été abordé lors de notre assemblée générale de l'an passé, avec des interventions de MM. Cordonnier de Swissem, de Madame Cristina Gaggini d'Economie Suisse et des industriels d'Adatis, de Mecatis, sous la houlette de M. Fabrice Germanier, de Rhône FM.

Marque Valais

Le comité s'est penché et a validé l'annexe sectorielle qui concerne l'industrie et qui détermine dans le détail les conditions à remplir, spécifiques à l'industrie pour l'obtention de la marque Valais.

Swisstech à Bâle

Un stand valaisan a été mis sur pied et une belle brochette d'entreprises valaisanne s'y sont présentées sur un stand organisé par Valais Wallis Promotion. L'initiative est intéressante, les contacts assez nourris. Une journée valaisanne permet d'attirer un public avide de raclette et de fendant. Seul l'emplacement choisi laisse un peu à désirer.

BILANS AU 31 DÉCEMBRE	2016	2015
ACTIF		
Liquidités	76'853.00	92'825.00
Créances résultant de prestations de services	8'520.00	25.00
Actifs de régularisation	-	1'172.00
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT	85'373.00	94'022.00
Immobilisation financière	1'892.00	1'752.00
TOTAL DE L'ACTIF	87'265.00	95'774.00
PASSIF		
Dettes résultant de prestations de services	21'000.00	22'000.00
Passifs de régularisation	600.00	-
TOTAL DES CAPITAUX ÉTRANGERS	21'600.00	22'000.00
Capital initial	73'774.00	72'728.00
Résultat de l'exercice	-8'109.00	1'046.00
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	65'665.00	73'774.00
TOTAL DU PASSIF	87'265.00	95'774.00